



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA MEUSE



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-34

L'an deux mille vingt deux, à 14h30
Le 15 décembre à STENAY (55)

Date de convocation	8 décembre 2022
Nombre de délégués :	
• Titulaires	53 Titulaires
• Suppléants	53 Suppléants
• Présents	29 Présents
• Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Alain REUTER
M. Philippe CLAUDE	M. Jean Bernard CHOISIT
M. Jean François GOSSET	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Claude VALDENNAIRE
M. Bruno CUNY (représente M RAVIGNON)	M Kévin GENGOUX
Mme Véronique CASTRONOVO	M. Yannick ROSSATO
M Christian WEISS	M André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	M. Eric GILLARDIN
Mme Dominique FLORES	M. Michel NORMAND
M. Sébastien PAULET	M. Pierre Emmanuel FOCKS
M Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Danièle COMBE (représente M VAUTRIN)
M Daniel THOMAS (représente M MAUROY)	Mme Valérie WOITIER
M. Michel LALLEMAND	Mme Dominique HUMBERT
M. Yvon HUMBLOT	
M. Jean SIMONIN	
M. J Pierre CORVOSIER	

Objet de la délibération :

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Résultat du vote
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-34

Objet de la délibération :

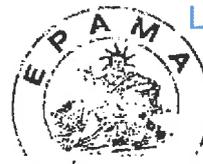
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

La loi du 6 février 1992 a rendu obligatoire la tenue d'un débat portant sur les orientations générales du budget. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Depuis l'adoption de la loi Notre du 7 août 2015, le débat porte sur un rapport retraçant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette. L'article D 2312-3 du CGCT détermine le contenu de ce rapport : il doit comprendre les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après avis du Bureau Syndical,
Le Comité Syndical :**

- **PREND ACTE de la communication qui lui est faite du Débat d'Orientations budgétaires 2023 de l'EPAMA EPTB Meuse**



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS